

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 37

2010

DOI: 10.11588/fr.2010.0.44891

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

RAINER HUDEMANN

PARTENAIRES – OPPOSANTS – MOTEURS?

De la dynamique du franco-allemand depuis 1945

I. Introduction

En 2007, le tandem franco-allemand parut entrer, une fois de plus, en crise¹. Comme un diplomate le confia à »L'Express« du 10 septembre 2009: »Il a vraiment été difficile de convaincre le chef de l'État de l'intérêt de cet axe, tant il voulait se rapprocher de Londres au début de son mandat.« Le même article informa sur le projet d'un nouveau traité franco-allemand solennel prévu après les élections allemandes, à l'instar de celui de 1963, pour – je cite »L'Express« – »relancer une relation bilatérale souvent mise à mal depuis [...] 2007«. S'agit-il donc d'une relation entre partenaires ou entre opposants? Le rôle de moteur franco-allemand, si souvent décrit, périt-il dans le désintérêt réciproque, l'ennui et l'absence de relation, une *Beziehungslosigkeit* comme le constata le philosophe Peter Sloterdijk en 2008²?

Mais le président Sarkozy ne fut pas le seul président de la V^e République à sentir, sur le plan aussi bien politique qu'émotionnel, une certaine distance vis-à-vis de l'Allemagne au moment de prendre ses nouvelles fonctions. François Mitterrand avait des appréhensions comparables – on y reviendra. Valéry Giscard d'Estaing semble avoir eu une attitude plus ouverte dès son élection – mais en automne 1989, il se montra beaucoup plus virulent que Mitterrand dans son opposition à une unification allemande. Ce qui nous conduit au cœur des réflexions que je souhaite vous soumettre.

Je ne vous proposerai pas un narratif des relations franco-allemandes depuis la fin de la guerre. Elles sont – au moins en grande partie – bien connues, bien que leur interprétation reste sujet à débat scientifique et politique. Dans ce cadre, je ne puis non plus analyser toute l'énorme recherche. L'Institut historique allemand en permettra bientôt un accès pertinent et complet avec les deux derniers volumes de son »Histoire franco-allemande« dont les manuscrits sont terminés. Corine Defrance et Ulrich Pfeil décortiquent le très complexe état de la recherche pour l'époque 1945 à 1963³. Et Hélène Miard-Delacroix présente la suite jusqu'à l'actualité en appliquant à

1 Conférence annuelle de l'Institut historique allemand le 16 octobre 2009. Exceptionnellement, la forme de conférence a été maintenue pour la publication.

2 Peter SLOTERDIJK, *Theorie der Nachkriegszeiten. Bemerkungen zu den deutsch-französischen Beziehungen seit 1945*, Francfort/M. 2008.

3 Corine DEFANCE, Ulrich PFEIL, *Wiederaufbau und Integration 1945–1963 (Deutsch-Französische Geschichte, 10)* (à paraître).

l'histoire du temps présent le concept de l'histoire croisée, et dont elle propose des développements méthodiques originaux qui s'avèrent très fructueux⁴.

Hartmut Kaelble a dressé en 2003 dans ce même cadre un tableau vaste et précis des hauts et des bas des relations franco-allemandes depuis la guerre, des divergences et des convergences, en développant sa propre approche scientifique par les évolutions macro-économiques et sociales. On ne reprendra pas non plus cette analyse pertinente, publiée par la Société des amis de l'Institut historique allemand⁵. Je voudrais plutôt tenter de savoir si, dans cette évolution depuis bientôt 65 ans, éblouissante ou décevante selon les époques, certaines caractéristiques dans la moyenne durée pourraient être discernées. Je proposerai donc quelques jalons pour une structuration d'ensemble de cette époque, une systématisation de la dynamique de cette évolution du «tandem» capable d'assumer, après des guerres néfastes, un rôle de moteur sur le plan international. Typologique, ma perspective peut se démontrer dans ce cadre restreint seulement par des exemples. Même si l'interprétation est la mienne et repose sur mes propres recherches, elle doit beaucoup aux travaux de nombreux autres chercheurs. Je ne pourrai faire référence ici, directement ou indirectement, qu'à un nombre très limité parmi eux.⁶

On évoquera dans un premier temps quatre exemples de crises franco-allemandes dans l'optique de leur dynamique d'imbrication, afin de conduire dans un deuxième temps à une systématisation de quelques-uns des facteurs dont l'impact me paraît pouvoir contribuer à expliquer la force et certaines faiblesses de cette dynamique.

II. Crises et imbrications

Voyons donc quatre exemples de crises dans le franco-allemand: la crise actuelle, la chute du mur et l'unification, les années suivant le traité de 1963 et les fondements de la coopération émergeant des premières années d'après-guerre.

1. La crise actuelle

En 2003, Hartmut Kaelble voyait se dessiner un «passage à de nouvelles relations entre les deux pays». En 2008, Peter Sloterdijk constata au contraire une phase de désintérêt et d'ennui réciproques. Les irritations et les divergences ne manquèrent effectivement pas depuis.

– Dans l'industrie, la coopération au niveau Airbus et EADS entra en crise. Siemens s'est retiré de la coopération avec AREVA dans le nucléaire et tourné vers la Russie.

– Dans les médias et les secteurs culturel et scientifique, on regrette un certain desserrement des structures franco-allemandes du côté français, à Radio France comme à Radio France internationale et à la télévision, au Centre Marc Bloch à Berlin comme au CIRAC à Paris.

4 Hélène MIARD-DELACROIX, *Im Zeichen der europäischen Einigung. 1963 bis heute* (Deutsch-Französische Geschichte, 11) (à paraître).

5 Hartmut KAELBLE, *Les relations franco-allemandes de 1945 à nos jours*, Ostfildern 2004 (Conférences annuelles de l'Institut historique allemand, 10).

6 Voir aussi la notice bibliographique à la fin de cet article.

– En politique extérieure, les succès français en Libye et en Syrie voilaient qu'une partie considérable du travail avait été fait par le partenaire allemand, partiellement dans le cadre de la présidence allemande précédente de l'Union européenne – bien que l'on puisse également interpréter ceci comme une forme inhabituelle de coopération.

– La médiation du Président Sarkozy en Géorgie en août 2008, amplement louée, semble avoir constitué plutôt une acceptation quasi-immédiate des argumentations russes dans ce très vieux conflit.

– La réforme constitutionnelle française de 2008, malgré un élargissement des droits de l'opposition dans le fonctionnement intérieur de l'Assemblée, creusa davantage encore que dans la constitution de 1958 l'écart avec le Bundestag. Celui-ci est par principe maître du domaine de la loi, le domaine réglementaire du gouvernement étant restreint, alors que les compétences législatives de l'Assemblée nationale de la V^e République sont déjà limitées aux domaines énumérés dans l'article 34, laissant un vaste champ au pouvoir réglementaire du gouvernement. Le message du président de la République devant les deux chambres renforce désormais le caractère bonapartiste du système politique, comme René Rémond l'avait analysé il y a longtemps déjà. Sauf que Napoléon III faisait lire ses messages devant les Chambres et que le Président, non responsable, vient en personne, affaiblissant ainsi de facto la responsabilité du gouvernement devant les parlementaires. Le renforcement de la centralisation des décisions à l'Élysée, au détriment des Ministres et des experts, va dans le même sens. En Allemagne, le prix attaché au contrôle parlementaire est haut, pour des raisons historiques évidentes.

– L'endettement de l'État a progressé en 2007/2008 en France plus qu'en Allemagne, soucieuse d'une stabilisation des finances publiques. Au moment de l'éclatement de la crise financière, ce dernier point devint la pierre d'achoppement de stratégies différentes exprimées parfois de façon acerbe entre les deux capitales, l'Allemagne hésitant à se faire entraîner dans les problèmes budgétaires français antérieurs et structurels et donc indépendants de la crise.

Ainsi se présente un éventail de problèmes, qui ne sont pas encore tous résolus. Et pourtant, sur le plan international, avec le sommet G20 de Pittsburgh en septembre 2009, les deux pays ont réduit leurs divergences au point de redevenir en tandem un acteur influent et efficace sur le plan global. Et la presse parle du projet d'un nouveau traité franco-allemand solennel imminent, couvrant de vastes domaines et reprenant celui de 1963. Que ce traité voie le jour ou non, sur le plan franco-allemand, cette crise semble actuellement désamorcée.

2. La chute du Mur et la construction européenne

À l'occasion du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, on affirme de nouveau que le Président Mitterrand aurait été opposé à l'unification et se serait fait arracher son assentiment par un abandon des positions allemandes sur l'Europe, sur la monnaie unique, sur la Pologne et sur l'arme nucléaire. Selon les sources entretemps accessibles – les archives, textes publics, brouillons de Mitterrand, appels téléphoniques avec Helmut Kohl, etc. –, la situation se présente fort différemment.

François Mitterrand eut certes la crainte des vieux démons allemands. D'ailleurs en Allemagne également, le choc du III^e Reich et de 1945 engendrait en 1989 encore un certain scepticisme quant à un renouveau du nationalisme allemand; nombreux sont ceux qui auraient accepté la division à condition que la RDA devienne un État à démocratie parlementaire stable.

Mais Mitterrand évolua entre 1981 et 1984 d'un homme de parti vers un homme d'État. Son approche de la question allemande s'en ressentit profondément et s'inséra successivement dans les grands principes de la politique du général de Gaulle, voire de la France depuis 1945. Tilo Schabert et Frédéric Bozo l'ont montré depuis plusieurs années. Lors de l'unification allemande, le public n'avait pas perçu cette évolution et crut donc à son opposition totale, à l'instar de Margaret Thatcher. Cette image persiste.

En réalité, un tissu de composantes politiques explique sa démarche. Mais de ce tissu résulta une politique beaucoup plus complexe, et en même temps dépourvue d'émotions surannées, que ne le crurent le public et une partie de la recherche à l'époque. Sans entrer dans les détails de sa mise en œuvre que j'ai publiés ailleurs, je distinguerai sept éléments de base:

- droit des Allemands à l'autodétermination;
- vision globale géopolitique, héritée de la tradition française et impliquant la perspective d'une unification de l'Allemagne à long terme;
- maintien de la position de la France sur la scène internationale;
- soutien à la *perestroïka* de Gorbatchev et à la transformation en Europe de l'Est;
- éviter un chaos en Europe de l'Est;
- garantie définitive de la frontière occidentale de la Pologne en droit international, la RFA ayant déjà garanti l'inviolabilité et l'intégralité de son territoire dans le traité de Varsovie en 1970;
- imbrication respective de l'unité allemande et de l'intégration européenne.

Pendant toute la période de l'unification, ces composantes expliquent les démarches du Président très clairement – jusqu'au voyage en RDA en pleine désagrégation. Destiné non à renforcer le régime, mais à se faire sur place une idée de ce qui s'y passait, et bien que prévu depuis un an, le voyage s'avéra une erreur politique du point de vue de son impact négatif sur le public et sur certains partenaires.

Jacques Attali, alors conseiller de l'Élysée, a largement contribué à former l'image publique simplifiée de la position de Mitterrand; Bozo a entretemps mis en doute, voire démenti ces témoignages. Le 30 juillet 2009, Attali attaqua vivement l'Allemagne dans «L'Express». Son argumentation, à laquelle l'ambassadeur d'Allemagne a clairement répondu la semaine suivante, est loin de la réalité allemande. Elle confirme mon impression que dans ses témoignages, il s'agissait dès 1989 beaucoup plus de ses propres opinions et perceptions du caractère durablement dangereux des Allemands, que de l'analyse nettement plus cartésienne de Mitterrand. Les nombreux témoignages d'Élisabeth Guigou et Hubert Védrine, co-auteurs des conceptions à l'Élysée à l'époque, corroborent ce jugement. En septembre dernier, trois jours avant la publication des documents diplomatiques britanniques concernant l'unification allemande, j'ai parlé avec Lord Charles Powell, qui fut de 1983 à 1991 le Secrétaire privé de Margaret Thatcher. Quant à la fiabilité des témoignages d'Attali sur les entretiens entre Mitterrand et Thatcher, sa réponse fut catégorique: »He was not

there. I was.» Une analyse précise des procès-verbaux britanniques, rédigés dans la perception de Mme Thatcher et de son entourage immédiat, ne contredit pas mon analyse structurelle.

Pour l'explication de la dynamique du franco-allemand, cela nous fournit une autre clef. Contrairement au témoignage d'Attali affirmant que la France aurait forcé le chancelier Kohl à accepter les progrès de l'intégration européenne, ce dernier et Mitterrand furent en accord fondamental sur l'essentiel à ce sujet. Seulement il a fallu, dans la dynamique précipitée de ces semaines de fin 89, la longue entrevue à deux de Latche le 4 janvier 1990 pour que Mitterrand considère Kohl comme crédible sur ces points.

Les vraies divergences furent d'une nature bien plus complexe. Les Allemands n'étant pas très enclins à recevoir les bombes atomiques françaises sur leur propre tête, Kohl souhaitait non pas l'arme atomique comme Attali le dit, mais participer aux décisions françaises concernant directement l'Allemagne. Il n'y eut pas de différend sur la garantie de la frontière polonaise, mais sur le moment de transformer la garantie ouest-allemande de 1970 en garantie définitive en droit international. Mitterrand l'exigea immédiatement – à mon avis avec raison. Kohl, politiquement très affaibli en été 1989 au point que l'on s'attendait à sa chute, craignait l'éclatement de son parti, la CDU, et une remontée de l'extrême droite; il voulait donc que la décision soit prise par les deux parlements librement élus, ou par un parlement commun. On sait qu'un compromis en découla.

Mais le point central est l'Europe: Si Kohl donnait la priorité à l'approfondissement de l'intégration politique et Mitterrand au domaine économique et monétaire, ceci correspondait à une divergence de point de vue non pas sur l'intégration en soi, mais sur les étapes de sa mise en œuvre. Elle caractérisait – et continue à marquer – les approches françaises et allemandes depuis plusieurs décennies, voire les cultures politiques profondément différentes des deux pays, comme les refléta peu après le référendum sur la Banque centrale européenne. Kohl avait rappelé encore le 8 novembre 1989 devant le Bundestag: »Réunification et intégration dans l'alliance occidentale, politique allemande et européenne sont comme deux côtés de la médaille. Elles sont interdépendantes.« En même temps il avait confirmé l'inviolabilité de la frontière et l'intégrité du territoire polonais dans les formules de 1970. Immédiatement après il partit pour Varsovie. Quelques heures plus tard, le Mur tomba. Son conseiller Joachim Bitterlich, de garde à la Chancellerie, mit des heures à le joindre pour l'en informer en Pologne – le portable n'existait pas encore.

Le résultat de la coopération franco-allemande étroite tout au cours du processus d'unification fut une fois de plus la réalisation du tandem par la lettre commune de Mitterrand et Kohl adressée aux partenaires européens deux mois après l'unification, le 6 décembre 1990, et qui exprima les compromis par lesquels les *partenaires* avaient retrouvé leur rôle de moteur de l'intégration. Ce fut le travail commun sur les référendums, et non pas une pression française, qui avait produit ce résultat. Il devait mener au passage des Communautés européennes à l'Union européenne avec le traité de Maastricht.

3. Le traité franco-allemand de 1963: une dynamique manquée

Le traité de l'Élysée, tant glorifié, fut plutôt presque un accident. De Gaulle ayant cherché une union beaucoup plus forte avec la RFA et Bonn l'ayant refusée, un simple accord était prévu quand le *Auswärtiges Amt* réalisa que, dans ce cas, les *Länder* allemands auraient leur mot à dire. On transforma l'accord donc au dernier moment en traité, dont la ratification appartenait au seul Bundestag.

Rétrospectivement on voit souvent dans ce traité le début de la réconciliation après la guerre. En réalité, les relations n'ont jamais été plus mauvaises au niveau gouvernemental, depuis 1949, que dans les années suivant ce traité. Le préambule dans lequel le Bundestag affirma immédiatement la priorité pour la relation avec Washington, les différends sur l'armement en Europe, les clivages sur le pouvoir de la Commission européenne et sur la politique agricole commune menant à la crise de la chaise vide à Bruxelles en 1966, n'en sont que quelques exemples. L'essor de l'Office franco-allemand pour la jeunesse et des jumelages au niveau communal furent les rares succès à court terme de cette initiative. En réalité, le traité avait plutôt entériné et formalisé l'excellente coopération franco-allemande des années 1955/57 dans l'élaboration – elle aussi fort conflictuelle – de la Communauté économique européenne. Les structures administratives l'avaient déjà reflété: en 1956, la sous-direction France au *Auswärtiges Amt* comptait 12 collaborateurs, celle pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et tout le Commonwealth deux. Hélène Miard-Delacroix a démontré que même le rôle efficace de moteur, que la France et la RFA assumèrent dans les années 1970 pour la politique monétaire européenne, ne se servait pas des structures voulues par le traité, mais fut mis en œuvre au niveau du Président Valéry Giscard d'Estaing et du Chancelier Helmut Schmidt.

Le traité de l'Élysée représenta donc pendant près de deux décennies plutôt une dynamique manquée, jusqu'à ce que Mitterrand et Kohl l'utilisent vraiment pour développer les structures de coopération dans les années 1980. Dans les crises, elles peuvent servir également à faire garder la face quand l'un ou l'autre a fait des gaffes – voulues ou non voulues – comme pendant la crise actuelle. Une dynamique politiquement voulue peut donc échouer si d'autres conditions contextuelles ne sont pas réunies. Mais elle peut néanmoins réussir plus tard dans un nouveau contexte. Et cette dynamique n'est pas nécessairement manquée sur tous les niveaux, comme le montrent les jumelages et l'OFAJ. En 1963, le traité de l'Élysée fut bien un symbole justifié – mais essentiellement comme aboutissement de ce qui avait déjà été préparé ou réalisé grâce à un travail ardu et assidu depuis 1945.

4. Les années de l'occupation française en Allemagne

Une très vaste recherche a montré depuis une trentaine d'années que les structures de coopération franco-allemande développèrent leurs racines dès les débuts de l'après-guerre dans des situations extrêmement tendues. L'imbrication de position européenne et politique allemande de la France se dessina dès 1944/46 en interdépendance très complexe avec la situation intérieure française. Les mesures constructives en Zone française, entamées dès août 1945 et approfondies en 1946, correspondaient à la ligne générale des directives secrètes du général de Gaulle lui-même en tant que Chef du Gouvernement provisoire. Ces initiatives multiples s'expliquent non par un angé-

lisme de réconciliation, mais par la conviction que, pour garantir dans le futur la sécurité de la France, il fallait démocratiser l'Allemagne. La vaste politique culturelle ou la politique impressionnante de beaux-arts n'auraient jamais reçu les importants fonds nécessaires si leur poids n'avait pas largement dépassé le culturel. La politique de réforme sociale, touchant directement l'ensemble de la population et de l'économie, fut beaucoup plus active que dans les autres zones et entreprit, en coopération avec les syndicats chrétiens allemands, la démocratisation de la sécurité sociale allemande sous l'influence du modèle français de 1944. Ces réformes furent annulées par la RFA en 1949, mais reprises surtout depuis 1994; le dernier élément de cette « reprise » fut la péréquation des cotisations en assurance maladie en 2009. L'opposition politique contre ces réformes ressemblait dans ses structures, en 1946/49, à certains égards à celle que le Président Obama rencontre actuellement aux États-Unis pour sa réforme pourtant différente.

De la nouvelle conception de grandeur de la France découla en fin de compte une politique qui devait à moyen et à long terme se révéler constructive vis-à-vis du voisin – avec lequel il fallait compter en Europe. Les Documents diplomatiques français publiés permettent maintenant au public de suivre les débuts très difficiles et sinueux de cette politique en 1945/46. Mais le plus important dans la perspective de la dynamique du franco-allemand sont les structures qui en découlèrent: »travailler ensemble à la reconstruction« exigea de Gaulle publiquement dès son premier voyage en Allemagne au début octobre 1945.

III. Facteurs de la dynamique

Voici pour quelques situations particulièrement complexes depuis la fin de la guerre. Venons-en, en mon deuxième temps, à l'analyse structurelle de la dynamique qui en sortit. Six facteurs me paraissent particulièrement caractéristiques dans cette perspective typologique, une fois de plus sans pouvoir être exhaustif dans ce cadre.

1. *La mémoire*

Parler d'une amnésie allemande vis-à-vis du III^e Reich après 1945 est en même temps une aberration totale et une erreur seulement partielle. Depuis 1945, cette mémoire est omniprésente dans la culture politique allemande et dans une grande partie de la vie quotidienne. Voici pourquoi elle constitue l'une des clefs de la dynamique du franco-allemand.

Au Japon on débat encore pour savoir si ce n'étaient pas les États-Unis qui l'auraient provoqué, voire attaqué en 1941, version présentée dans certains musées de Tokyo en 2009. L'Autriche, déclarée première victime du III^e Reich par les Alliés dès 1943, a du mal à se rappeler les cloches que le Cardinal de Vienne, Innitzer, fit sonner pour saluer l'arrivée du Führer en 1938, pendant que des concitoyens de croyance juive se suicidèrent dans sa ville en se jetant par la fenêtre. L'Italie voit les néofascistes, sous nouvelle dénomination, faire partie du gouvernement Berlusconi depuis son premier cabinet en 1994, et redorer le blason fasciste ouvertement en 2008.

Par rapport aux alliés de Hitler, l'Allemagne fut seule à se confronter à ce passé dès l'été 1945. Cette confrontation devint la condition sine qua non du démarrage de la dynamique franco-allemande. Mais: elle connut des évolutions importantes, qui sont

le miroir de l'infinie complexité du III^e Reich lui-même. La recherche n'a pas fini de découvrir tous les éléments du fonctionnement de cette machine de la mort, de nouveaux ouvrages fondamentaux sont actuellement sous presse.

En France et ailleurs, on suppose souvent que les Allemands n'auraient commencé à réfléchir sur le III^e Reich qu'en 1950 ou 1960 ou 1970 – voire aujourd'hui. En réalité, toute la culture politique de la République fédérale reste complètement incompréhensible sans l'omniprésence de la confrontation avec le III^e Reich depuis l'été 1945. Si ces perceptions sont donc erronées, leur explication nous ouvre l'une des clefs de la dynamique du franco-allemand. Car cette mémoire évolua et se modifia, plus ou moins suivant les décennies. Quelques indices en résumé extrêmement simplifié :

- Jusqu'à la fin des années 1950, la reconstruction d'institutions démocratiques fut au premier plan politique en Allemagne. En conséquence, en ce qui concerne le III^e Reich, on discutait surtout des raisons qui avaient fait échouer ces institutions en 1933, et de l'installation institutionnelle du nazisme dans les années suivantes. Ce fut également l'époque où les traumatismes de toutes sortes entravèrent encore le réveil de la mémoire individuelle.

- Ce réveil advint plutôt dans une deuxième phase pendant les années 1960, accompagné par la confrontation des jeunes avec les générations précédentes et par la différenciation des victimes, la Shoah apparaissant peu à peu dans toute sa signification spécifique.

- Les années 1970 posèrent la question de savoir si l'Allemagne n'avait pas déjà longtemps avant 1933 suivi un *Sonderweg*, une évolution différente des autres démocraties.

- Les années 1970 et surtout 1980 virent ensuite un renouveau de l'analyse du rôle du nazisme dans la société allemande de l'époque, les années 1990 l'approfondissement de l'application des théories culturelles et anthropologiques à cette recherche.

- Actuellement nous sommes dans une phase où l'importance primordiale du niveau institutionnel et des rouages administratifs, dans une recherche profondément renouvelée méthodiquement, intègre toutes les autres approches développées depuis 1945.

Dans la discussion scientifique et publique, la distinction entre mémoire individuelle, sociale, collective et culturelle développée par Aleida Assmann est particulièrement fructueuse pour l'explication⁷. Mais il me semble que la complexité même du III^e Reich joue un rôle aussi important. À chaque modification, à chaque rebondissement de cette mémoire dans des catégories complémentaires ou neuves, ceux qui ne l'avaient pas suivie auparavant faisaient et font l'erreur de conclure à un débat tout à fait nouveau sur ce passé inexplicable. En réalité, il s'agit chaque fois des facettes quasiment innombrables de cette dictature. Cette évolution explique en même temps la mémoire elle-même aussi bien que les tabous et les oublis qui en font partie.

On a souvent cité des sondages des années 1950 d'après lesquels tout n'aurait pas été mauvais dans le III^e Reich. À mon avis, ces questionnaires passent exactement à côté du problème. Car un État hautement industrialisé et d'un très haut niveau cul-

7 Aleida ASSMANN, *Der lange Schatten der Vergangenheit. Erinnerungskultur und Geschichtspolitik*, Munich 2006.

turel comme l'Allemagne d'avant 1933 ne pouvait s'isoler d'un bond de la modernisation économique, technique, sociale et culturelle du monde en cours. L'essence du III^e Reich ne fut pas toujours constituée par certaines mesures en elles-mêmes – telle l'unification de la sécurité sociale, les innovations des ingénieurs et chimistes ou même le financement silencieux de l'armement –, mais par leur transformation en instrument d'abord d'exclusion sociale, ensuite d'assassinat, de guerre d'anéantissement et de génocide. La complexité du III^e Reich fut l'un des facteurs les plus dévastateurs dans cette dynamique du crime, la recherche toute récente le fait ressortir encore dans de nouveaux domaines de façon impressionnante. Et c'est cette complexité que reflète la mémoire, omniprésente en tant que telle, à chaque nouvelle étape de sa laborieuse élaboration.

2. *Les tiers*

La politique allemande l'a toujours affirmé, indépendamment des couleurs politiques: les autres partenaires font partie intégrante du franco-allemand. Mais dans le débat politique et scientifique consacré à des sujets proprement franco-allemands, ils sont parfois relégués au second rang, voire absents. Pourtant, leur rôle est multiple.

L'Europe en constitue un premier exemple. Claude Hettier de Boislambert rapporte que de Gaulle, en l'envoyant en octobre 1945 comme Gouverneur du Land actuel de Rhénanie-Palatinat fondé par les Français en 1946, lui avait donné comme seule instruction: »Souvenez-vous qu'on ne fera pas l'Europe sans l'Allemagne.« En 1950, ce raisonnement, que Jean Monnet avait déjà formulé de façon différente dans le gouvernement d'exil à Alger en 1943, resurgit avec le plan Schuman: L'Europe, et donc les tiers, sont inséparables du franco-allemand. Encore en 1990, la décision sur la monnaie unique fut prise à huit clos par Mitterrand et Kohl avec le Ministre-Président italien Giulio Andreotti, extrêmement sceptique vis-à-vis de l'unification. Et par exemple avec Jacques Delors en tant que Président de la Commission, l'Europe institutionnalisée a elle-même considérablement renforcé l'impact européen du franco-allemand.

Pour la dynamique franco-allemande, le poids de ce facteur est essentiel. Le penchant britannique du Président Sarkozy déjà évoqué n'est pas réellement, dans une perspective structurelle, un rejet du franco-allemand, mais une réponse à la réalité européenne. Le chancelier Gerhard Schröder avait éveillé des soupçons semblables en publiant un papier commun avec Tony Blair en 1999. L'Union pour la Méditerranée, aussi provocante que sa présentation ait pu paraître en 2007 à certains partenaires européens, répond à une autre réalité, également primordiale pour l'Union européenne entière, et elle a retrouvé cette fonction dans sa réalisation.

Les tiers peuvent aussi renforcer le partenariat franco-allemand en tant qu'adversaire ou ennemi commun. La guerre froide, et donc en premier lieu l'Union soviétique, agissait pendant des décennies en ce sens. La RDA a favorisé le resserrement Bonn-Paris, notamment par l'intermédiaire de la question de la réunification, nous y reviendrons. Les tiers peuvent renforcer le tandem indirectement dans un différend politique sur une question spécifique; ainsi, les États-Unis ont soudé pendant la guerre d'Irak les structures du franco-allemand dans un domaine qui fut particulièrement en souffrance lors des débuts de la guerre en Yougoslavie: la politique extérieure. Mais un tel renforcement peut aussi être seulement apparent, comme lors du

traité de l'Élysée qui faisait suite à l'échec de de Gaulle pour établir une parité avec les États-Unis et la Grande Bretagne dans la direction de l'OTAN, projet qui avait vite volé en éclats.

Un autre type de rôle stabilisateur par l'action bi- ou multilatérale de tiers fut constitué par la responsabilité commune des Alliés pour l'Allemagne dans son ensemble, comme le stipulaient les accords de Potsdam en 1945 et de Paris en 1954. Position perçue en Allemagne en 1945/49 comme celle de vainqueur, elle devint ensuite jusqu'en 1990 la protection politique et militaire essentielle de la RFA. Georges-Henri Soutou a parlé ainsi du «cercle historique» de 1954 à 1990.

Pourtant, ce type de rôle stabilisateur ne repose pas toujours sur les Alliés occidentaux dans leur ensemble. En 1971, l'accord quadripartite sur Berlin stabilisa la situation de la partie ouest de la ville en tant qu'entité appartenant au monde occidental, Berlin se trouvant en droit international de 1945 à 1990 sous gouvernement allié commun. Les négociateurs français et britanniques dans le très secret «Bonn group» des occidentaux avec les Allemands à Bonn ne savaient longtemps pas qu'une diplomatie parallèle entre Washington et Moscou préparait en même temps des concessions aux Soviétiques quant au statut de Berlin; on ne peut que spéculer si et comment 1989 se serait déroulé si cette ligne avait prévalu. Dans les discussions avec les acteurs à Windsor en septembre 2009 que j'ai évoquées, il apparut que dans la toute dernière séance avant la signature en 1971, Américains et Soviétiques présentèrent à la surprise totale des partenaires occidentaux une nouvelle proposition en ce sens. La question à Windsor restait de savoir qui avait le plus fortement et efficacement résisté aux Américains: Jean Sauvagnargues, ambassadeur de France, qui me l'avait affirmé lui-même en 1977 déjà et dont Georges-Henri Soutou a confirmé le rôle général important depuis; ou Sir Roger Jaeckling, ambassadeur britannique, comme l'assurait avec aplomb le diplomate britannique Sir Nicholas Bayne, présent à cette dernière réunion. En tous cas, ce fut un tandem franco-britannique qui, par son refus catégorique de modifier les textes négociés, a sauvé la situation de Berlin au dernier moment.

L'impact des tiers sur le franco-allemand représente donc un très vaste éventail.

3. *La France grande puissance*

En Allemagne, on a la mauvaise habitude de considérer la politique de la France pour maintenir sa position de grande puissance dans le monde, d'un œil légèrement ironique. Mais un tel regard voile l'importance que ce facteur revêt dans la dynamique du partenariat franco-allemand. Georges-Henri Soutou et Maurice Vaïsse en ont dressé le vaste tableau. Dès 1943/45, ce facteur amena une partie du gouvernement et de la haute fonction, dont Jean Monnet, à réfléchir de façon constructive à la place de l'Allemagne dans une Europe où personne ne vivra en autarcie. Plus tard, le soutien français à la demande de réunification de la part de la RFA fut motivé également par le fait que, à part le siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, le statut quadripartite de la responsabilité commune pour l'Allemagne dans son ensemble fut la dernière position en droit international à forcer Moscou à traiter Paris comme partenaire égal. Nous venons d'en voir l'importance en 1970/71.

En 1989, ce même souci conduisit Mitterrand à jouer ce rôle actif dans l'unification. Cette ambivalence, le dualisme inhérent à des positions qui à première vue sont

opposées et freinent la coopération, mais qui en fait la forgent et l'accélèrent, est l'un des facteurs les plus fréquents et les plus efficaces de la dynamique du franco-allemand. Que l'unification allemande ait profondément modifié cet équilibre entre grande puissance politique française et grande puissance économique allemande en renforçant l'Allemagne politiquement, fut le grand problème structurel pour Paris dans les années suivantes. Nous ne sommes pas encore arrivés au terme de la restructuration des relations que cette évolution profonde du franco-allemand aura engendrée.

4. *Les vieux démons*

Bien entendu les vieux stéréotypes, certains datant d'un ou plusieurs siècles, n'ont pas disparu. Une étude de Claire Demesmay en cours à l'Institut français des Relations internationales et la Gesellschaft für Auswärtige Politik à Berlin montrera que parmi les haut-fonctionnaires âgés de 35 à 50 ans, ils réapparaissent actuellement en force. Cela est préoccupant, notamment en ce qui concerne la révélation du manque de connaissance du partenaire allemand, et explique une partie des irritations actuelles. Mais il me semble que le cartésianisme de Mitterrand Président reste plus caractéristique de l'évolution française.

Depuis 1945/47, comme l'a montré Emmanuelle Picard, l'importance exceptionnelle d'Alfred Grosser et Joseph Rovin dans le franco-allemand tient à leur approche de confrontation à l'Allemagne actuelle et non pas passée, approche radicalement neuve alors que la grande majorité des germanistes et civilisationnistes français accusaient, par rapport à la réalité, un retard d'une ou deux générations dans leur perception de l'Allemagne. Lors du Haut-Commissariat d'André François-Poncet en Allemagne en 1949–1955, les vieux stéréotypes et la politique de partenariat naissant avec la jeune République fédérale entraînent des cheminements politiques particulièrement tortueux dont Hélène Miard-Delacroix a démêlé les imbrications. Attali s'est efforcé de remobiliser ces démons en été 2009 – avec un succès fort limité, ce qui semble très significatif. Grosser et Rovin par contre avaient très vite compris après 1945 l'énorme rupture que le III^e Reich et 1945 constituèrent pour l'Allemagne et pour sa culture politique.

Il est intéressant de suivre à travers les décennies un clivage croissant entre la perception de l'Allemagne par certaines élites françaises, souvent encore beaucoup plus méfiantes vis-à-vis du voisin, et celle que reflètent beaucoup de sondages au niveau de la population en général. En 1989/90, ce phénomène fut particulièrement frappant.

Mais paradoxalement, ces démons ont largement contribué à la dynamique du franco-allemand car ils constituèrent un mobile de poids pour changer ces Allemands jugés agressifs et dangereux par leur socialisation – et donc pour cette nouvelle politique française de sécurité par la démocratisation dont j'ai parlé.

5. *Antagonismes, partenariat et socialisations*

À travers beaucoup de situations de crise, on peut observer pendant les six dernières décennies qu'antagonismes et coopération, opposition et partenariat ne s'excluent pas dans le franco-allemand. La multiplication des niveaux de contact et de coopération entre les deux pays ont forgé à travers les décennies une multitude de groupes

et milieux qui ont l'expérience du travail avec le partenaire, conflictuel ou non. Souvent les conflits renforcent une telle socialisation car le travail est d'autant plus difficile et marque donc les uns et les autres. Socialisation n'est en ce sens pas identique avec l'obligation de trouver des compromis, elle va plus loin dans son impact structurel sur la dynamique du franco-allemand.

Cela joue à beaucoup de niveaux. À celui des décideurs, nous l'avons vu pour François Mitterrand et Helmut Kohl, leur travail commun dépassant l'unification et revenant comme moteur de l'intégration européenne.

Au niveau des hauts fonctionnaires des deux côtés, ils réussirent en 1990/91 à dominer les énormes problèmes, inflation et autres, que l'unification économique et monétaire allemande faisait peser sur nos voisins. Avant 1914, les divergences financières avaient été l'un des signes avant-coureurs de la guerre. En 1991, elles renforcèrent en fin de compte la dynamique européenne. Il en résulta une solidarité à long terme entre décideurs que l'on ressent vivement en parlant avec ces acteurs, dont certains sont parmi nous ce soir.

Le niveau des administrations en général fournit un autre exemple suite à la décolonisation. Dans l'élaboration des accords de Lomé entre les Communautés européennes et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique entre 1972 et 1975, que Lili Reyels vient d'analyser, la France et la RFA furent les négociateurs prépondérants du côté européen dans les centaines de conférences nécessaires. Mais ils s'opposèrent sur de nombreux points, dont la volonté française de proposer les accords non à tout les États pauvres de la planète comme Bonn le souhaitait, mais principalement à l'Afrique et donc à ses anciennes colonies. Les solutions ainsi trouvées forgèrent le texte définitif. Ce travail difficile et fastidieux joua un rôle de catalyseur en élargissant les structures administratives du franco-allemand vers de nombreuses administrations économiques, commerciales, politiques et juridiques spécialistes du tiers monde. Lors de la nouvelle dynamique du franco-allemand dans la construction européenne après 1975, le cercle des fonctionnaires ayant l'expérience du travail ardu en commun, s'était en conséquence considérablement élargi à de nouveaux milieux.

Les sociabilités ressortant non malgré, mais à travers les conflits, s'observent déjà en Zone française après 1945. Dans la réalité du travail, législatif par exemple, beaucoup de clivages ne passèrent pas entre Français et Allemands, mais au travers des administrations des deux côtés. Quand l'occupation se termina en 1949, les gouvernements des Länder allemands prirent parfois, en toute discrétion, exactement les mesures qu'ils avaient combattues publiquement encore quelques jours avant, dans l'intention d'attribuer aux occupants la responsabilité pour les maux dont souffrait leur population. Car en vérité, les occupants avaient souvent tout simplement fait ce qu'il fallait, face aux difficultés de la reconstruction. Mais on retrouve l'efficacité de cette propagande allemande – souvent violente – jusqu'à nos jours dans une partie de la recherche et dans nombre de témoignages.

On peut aussi prendre ces constellations à l'envers: Le tandem franco-allemand fut considéré comme tellement efficace qu'après l'échec européen relatif du traité de Nice de décembre 2000, il parut dans un «esprit commun renationalisé» comme un «moteur négatif» – pour emprunter une formule d'Hélène Miard-Delacroix – et fut ainsi rendu responsable de l'insuffisance du traité. Pourtant, la coopération de nou-

veau excellente avant le traité constitutionnel de 2003 n'empêcha pas l'échec de celui-ci.

Au-delà du niveau des administrations, un cadre important de socialisation franco-allemande est fourni depuis longtemps par la multitude des organisations dans la société civile, ainsi les sociétés franco-allemandes, les jumelages, etc.; un projet en cours les analyse actuellement sous la direction de Corine Defrance.

Une telle socialisation partielle peut être aussi – sinon même plus – importante dans le cas des personnes qui, plus tard, ne choisissent pas le chemin de «professionnels» du franco-allemand. Si l'on peut distinguer les niveaux dans l'analyse, ils s'enchevêtrent néanmoins dans la réalité. Pour les très nombreux Français ayant travaillé en Zone française entre 1945 et 1950, soit les militaires de carrière, mais encore plus les civils, les témoignages abondent. René Rémond, pendant 26 ans Président de la Fondation Nationale des Sciences politiques, en est un exemple caractéristique. Il co-organisa après la guerre, dans le cadre de son engagement de chrétien, certaines des premières rencontres d'étudiants, dont la très grande difficulté se reflète dans ses articles de l'époque. Ensuite, il consacra sa vie principalement à d'autres domaines; mais jusqu'à la fin de sa vie il revint souvent sur ces expériences qui l'avaient durablement marqué. Alfred Grosser a souvent insisté sur le fait que ce furent ce travail laborieux et difficile et ce «capital humain» des années d'après-guerre qui fournirent à de Gaulle et Adenauer la base politique indispensable pour parvenir au traité de 1963. Comme souvent: Grosser a raison ...

6. France – RDA: un dynamisme négatif?

La RDA est longtemps restée en marge de la recherche sur le franco-allemand, mais le sujet commence à être déblayé; Ulrich Pfeil s'y est particulièrement attaché. Nous avons évoqué sa fonction d'adversaire commun. Néanmoins, il me semble que sur un autre plan, la RDA a plutôt constitué un frein pour la dynamique du franco-allemand, sinon contribué à un dynamisme négatif. Par son contraste, la relation avec la RDA met d'autant plus en évidence la dynamique de l'évolution à l'Ouest. Ceci est évidemment d'abord dû à la guerre froide et au partage lui-même. Mais les raisons relèvent également de la société et des perceptions françaises. J'en indiquerai seulement deux.

Une première raison nous conduit à la complexité des relations entre les deux sociétés et à la configuration particulière du milieu communiste français avec son très grand poids dans la société française. Le grand public français semble avoir largement assimilé la RDA au communisme français. Mais celui-ci fut, en comparaison, plutôt un communisme en peluche. Ayant suivi depuis 1945 un chemin complètement différent de celui des partis de l'Est, bien que pas autant que les communistes italiens à l'origine de l'Eurocommunisme, le PCF présentait plutôt un contre-modèle de société aux Français. En République fédérale, le communisme fut au contraire majoritairement perçu comme une menace existentielle dans tous les sens de ce terme.

Le fonctionnement du système politique léniniste dans sa forme staliniste et partiellement adaptée aux conditions particulières en Allemagne, me semble n'avoir jamais été compris dans le large public en France – d'ailleurs encore moins en Italie. À cette méconnaissance et aux malentendus qui en découlèrent dans les relations, le milieu communiste français a beaucoup contribué. Car ceux qui avaient le meilleur

accès pour entrer en RDA méconnaissaient eux-mêmes ses réalités; et les non-communistes étaient en général obligés de passer par leurs organisations pour y parvenir. Quand, suite aux craintes de nouvelles menaces allemandes que l'unification avait provoquées en France, un public français plus large commença – souvent pour la première fois – à s'intéresser vraiment aux réalités de la RFA, quand le nombre de journalistes accrédités à Bonn augmenta après l'unification, quand les critères d'analyse furent renversés partout et – au moins partiellement – remodelés, quand on s'aperçut au bout de quelque temps que contrairement aux craintes, les Allemands n'avaient pas déclenché une nouvelle guerre mondiale mais que leur démocratisation avait depuis 1945 bien réussi: à ce moment l'État de l'Est avait tout simplement disparu, suite aussi bien à l'évolution de l'Union soviétique que notamment à sa propre faiblesse économique, politique et sociétale intérieure. Il ne constituait donc plus un sujet primordial de réflexion. De Gaulle avait compris que, s'il existait en Allemagne encore un État aux qualificatifs prussiens comme on les percevait en France, c'était la RDA avec sa militarisation à outrance de toute la société et le contrôle quasi-total que l'État exerçait sur celle-ci. Mais beaucoup de Français n'eurent jamais l'occasion d'une telle réflexion.

Deuxième raison: L'identification de fascisme, bourgeoisie et impérialisme selon la définition officielle du Komintern de 1935 conduisit le régime de la RDA à ne rien comprendre ni aux rouages de la dynamique dévastatrice du national-socialisme lui-même, ni à la vraie force de la RFA qu'il considéra en conséquence comme un État fasciste. Cette même théorie entravait également dans le milieu communiste français la perception de la stabilisation de la RFA en tant que démocratie. En même temps, le public français non-communiste, vivant avec un parti communiste comme partie intégrante de sa propre culture politique, ne pouvait guère comprendre l'anticommunisme ouest-allemand confronté à la réalité d'un régime staliniste qui devait s'avérer, avec l'Albanie, l'un des derniers à subsister en Europe jusqu'à un moment où la plupart des autres pays d'Europe de l'Est connurent déjà de profondes transformations.

Dans notre optique de dynamisme, la RDA ne présente guère non plus ces ambivalences qui pouvaient propulser le franco-allemand. Malgré les impulsions indirectes évoquées, mais qui résultent essentiellement de sa position d'épouvantail politique, social et culturel, la relation France-RDA me semble par conséquent plutôt relever d'un dynamisme négatif. Voici pourquoi la RDA n'occupait pas une place centrale dans ma tentative de comprendre les dynamiques du franco-allemand.

IV. Conclusion

Robert Schuman a désigné dès sa déclaration du 9 mai 1950 la »solidarité de fait« comme la base d'une coopération durable quand il disait: »L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.« Il a eu raison, et ceci à long terme. Seulement, il fut difficile de le voir en Allemagne. Car dès ce moment, une faute de traduction a transformé ce passage, devenu probablement le plus célèbre de toute l'intégration européenne, dans le sens exactement contraire: »solidarité de fait« fut traduit par »Solidarität der Tat«, donc l'action de grands acteurs se réunissant pour

une épopée glorieuse telle la CECA. Mais »de fait« ne veut justement pas dire »Tat«, action, mais »faktisch«, c'est-à-dire solidarité se construisant laborieusement par le bas, par la réalité et l'expérience du travail en commun. En langage scientifique de politologue, il s'agit d'une approche quasiment fonctionnelle de l'intégration.

Or, on trouve cette faute de traduction, entraînant l'erreur totale sur l'essence même des conceptions de Schuman, jusque dans certains des derniers manuels allemands. Ce traducteur inconnu et inexcusable a été, apparemment dès le lendemain de la déclaration de Schuman, très efficace pour contribuer à orienter la discussion publique et scientifique ainsi que les manuels, scolaires et autres, en Allemagne vers de fausses pistes, entravant jusqu'à la compréhension du cours de l'intégration. Schuman avait raison – mais dans ce qu'il a vraiment dit. Dans mon approche, j'ai rejoint ici son analyse.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître: En conclusion, ce furent les oppositions, les divergences, les conflits qui, par la nécessité de la coopération, par la recherche commune de solutions ou au moins de compromis et par le travail en commun, ont forgé, depuis 1945 et non seulement à partir de 1950 et encore moins de 1963, les bases de ce que l'on commença dans les années 1970 à appeler le tandem franco-allemand. La dynamique permettant de parvenir d'une opposition au partenariat, voire au rôle de moteur sur le plan international, trouve son origine et ses fondements précisément dans le fait que ces trois éléments constituent rarement des alternatives, des compléments mutuels ou des époques successives dans le franco-allemand depuis 1945/46, mais au contraire des éléments inséparables, intrinsèquement liés les uns aux autres. Ceci constitue la force et le caractère durable de cette relation. Voilà pourquoi, si la crise financière devait vraiment conduire dans les mois qui viennent à un nouveau traité entre nos pays ou à d'autres nouvelles initiatives de coopération, cela semble moins surprenant au vu des structures du franco-allemand et des conséquences souvent constructives des oppositions entre ces partenaires depuis maintenant 64 ans.

Notice bibliographique

Ces titres permettent un accès plus général à l'état de la recherche.

Aleida ASSMANN, *Der lange Schatten der Vergangenheit. Erinnerungskultur und Geschichtspolitik*, Munich 2006; Jacques ATTALI. *Verbatim. Chronique des années 1988–1991*, vol. 3, Paris 1995; Ansbert BAUMANN, *Begegnung der Völker? Der Elysée-Vertrag und die Bundesrepublik Deutschland. Deutsch-französische Kulturpolitik von 1963 bis 1969*, Francfort/M. et al. 2003; Marie-Thérèse BITSCH, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles 2006; Hans Manfred BOCK et al. (dir.), *Les jeunes dans les relations transnationales. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse, 1963–2008*, Paris 2008; Frédéric BOZO, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*, Paris 2005; Marie-Noëlle BRAND CRÉMIEUX *Les Français face à la réunification allemande automne 1989–automne 1990*, Paris 2004; Elke BRUCK, *François Mitterrands Deutschlandbild. Perception und Politik im Spannungsfeld deutschland-, europa- und sicherheitspolitischer Entscheidungen 1989–1992*, Francfort/M. 2003; Samy COHEN (dir.), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris 1998; Christoph CORNELISSEN, Lutz KLINKHAMMER, Wolfgang SCHWENTKER (dir.), *Erinnerungskulturen. Deutschland, Italien und Japan seit 1945*, Francfort/M. 2003; Corine DEFRANCE, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin 1945–1955*, Stras-

bourg 1994; Id., *Les Alliés occidentaux et les universités allemandes 1945–1949*, Paris 2000; Claire DEMESMAY, *Déclinaisons franco-allemandes. Des récits européens à l'épreuve du réel*, dans: Roland MARTI, Henri VOGT (dir.): *Europa zwischen Fiktion und Realpolitik. L'Europe. Fictions et réalités politiques*, Bielefeld 2010 (Frankreich-Forum, 9) (à paraître); *Documents diplomatiques français, 1945–1947*, 10 vol., publ. par le Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles et al. 1996–2010; Bertrand DUFOURCQ, *2+4 ou la négociation atypique*, dans: *Études internationales* 31 (2000), p. 467–484; Jean-François ECK, *Les entreprises françaises face à l'Allemagne de 1945 à la fin des années 1960*, Paris 2003; Robert FRANK, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe 1920–1960. Finances, défense et identité nationale*, Paris 1994; Renata FRITSCH-BOURNAZEL, *L'Allemagne unie dans la nouvelle Europe*, Brüssel 1991; Pierre GERBET, *La construction de l'Europe*, Paris 2007; Pierre GROSSER, 1989. *L'année où le monde a basculé*, Paris 2009; Valérie GUÉRIN-SENDELBACH, *Frankreich und das vereinigte Deutschland. Interessen und Perzeptionen im Spannungsfeld*, Opladen 1999; Keith HAMILTON, Patrick SALMON, Stephen TWIGGE (dir.), *German Unification 1989–1990. Documents on British Policy Overseas, série 3, vol. 7*. Londres, New York 2010; Rainer HUDEMANN, *La France face à l'émergence de la République fédérale d'Allemagne. Réflexions méthodiques sur une politique à multiples volets*, dans: Michel DUMOULIN, Jürgen ELVERT, Sylvain SCHIRMANN (dir.), *Ces chers voisins. L'Allemagne, la Belgique et la France (XIX^e–XX^e siècle)*, Stuttgart 2010 (à paraître); Rainer HUDEMANN, *L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes*, dans: Marie-Bénédicte VINCENT (dir.), *La dénazification*, Paris 2008, p. 189–210, 343–347; Id., *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945–1953. Sozialversicherung und Kriegsopferversorgung im Rahmen französischer Besatzungspolitik*, Mayence 1988; Id., *Von alten Stereotypen zum neuen Europa. Frankreich und die deutsche Vereinigung*, dans: Klaus-Dietmar HENKE (dir.), *Revolution und Vereinigung 1989/90. Als in Deutschland die Realität die Phantasie überholte*, Munich 2009, p. 497–508, 667–670; Dietmar HÜSER, *Frankreich in den internationalen Beziehungen des kurzen 20. Jahrhunderts*, dans: *Historische Zeitschrift* 281 (2005), p. 683–695; Id., *Frankreichs »doppelte Deutschlandpolitik«*. Dynamik aus der Defensive. Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, innen- und außenpolitischen Krisenzeiten 1944–1950, Berlin 1996; Id., *Geschichte internationaler Beziehungen und Methoden historischer Forschung. Zum deutsch-französischen Verhältnis zwischen Kriegsende und Jahrtausendwende*, dans: *Frankreich-Jahrbuch* 15 (2002), p. 243–254; Hartmut KÄELBLE, *Nachbarn am Rhein. Entfremdung und Annäherung der französischen und deutschen Gesellschaft seit 1880*, Munich 1991; Id., *Vers une société européenne. Une histoire sociale de l'Europe 1880–1980*, Paris 1988; Ingo KOLBOOM, *Vom geteilten zum vereinten Deutschland. Deutschland-Bilder in Frankreich*, Bonn 1992; Hanns Jürgen KÜSTERS, Daniel HOFMANN (dir.), *Deutsche Einheit. Dokumente zur Deutschlandpolitik. Sonderedition aus den Akten des Bundeskanzleramtes 1989/90*, Munich 1998; Ulrich LAPPENKÜPER, *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949–1963. Von der »Erbfeindschaft« zur »Entente élémentaire«*, 2 vol., Munich 2001 (Quellen und Darstellungen zur Zeitgeschichte, 49); Martial LIBERA, *Un rêve de puissance. La France et le contrôle de l'économie allemande (1942–1949)*, Berne et al. 2010 (à paraître); Nicholas Piers LUDLOW, *The European Community and the Crises of the 1960s. Negotiating the Gaullist challenge*, Londres, New York 2006; Geneviève MAELSTAF, *Que faire de l'Allemagne? Les responsables français, le statut international de l'Allemagne et le problème de l'unité allemande (1945–1955)*, Paris 1999; Hélène MIARD-DELACROIX, *Latche*, dans: Armin HEINEN, Dietmar HÜSER (dir.), *Tour de France. Eine historische Rundreise*, Stuttgart 2008; Id., *Partenaires de choix? Le chancelier Helmut Schmidt et la France (1974–1982)*, Berne et al. 1993; Id., *Question nationale allemande et nationalisme. Perceptions françaises d'une problématique allemande au début des années cinquante*, Villeneuve d'Asq 2004; Id., *Ungebrochene Kontinuität. François Mitterrand und die deutschen Kanzler Helmut Schmidt und Helmut Kohl, 1981–1984*, dans: *Vierteljahrs-*

hefte für Zeitgeschichte 44 (1999), p. 539–558; ID., Filtres de perception et imbrication dynamique. Formes de permanence de la nation allemande, élément indésirable, dans: Rainer HUDEMANN, Manfred SCHMELING (dir.), Die ›Nation‹ auf dem Prüfstand. La ›Nation‹ en question. Questioning the ›Nation‹, Berlin 2009, p. 79–88; Alexander et Margarete MITSCHERLICH, Die Unfähigkeit zu trauern. Grundlagen kollektiven Verhaltens, Munich 1967; François MITTERRAND, Über Deutschland, Francfort/M. 1998; Horst MÖLLER, Klaus HILDEBRAND (dir.), Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich. Dokumente 1949–1963. 4 vol., Munich 1996–1999; Horst MÖLLER, Maurice VAÏSSE (dir.), Willy Brandt und Frankreich, Munich 2005; Ulrich PFEIL (dir.), La RDA et l'Occident, 1949–1990. Colloque international, Paris, novembre 1999, Asnières 2000; ID., Die »anderen« deutsch-französischen Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949–1990, Köln et al. 2004; Emmanuelle PICARD, Des usages de l'Allemagne. Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945–1963. Politique publique, trajectoires, discours. Thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 1999, <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/72/94/PDF/These.pdf> [7–3–2010]; René RÉMOND, Les droites en France, dernière éd. Paris 1999; Lili REYELS, Die Entstehung des Vertrages von Lomé (1973–1975) im deutsch-französischen Spannungsfeld, Baden-Baden 2008; Condoleezza RICE, Philip ZELIKOW, Germany Unified and Europe Transformed. A Study in Statecraft, Cambridge/Mass., Londres 1995; Tilo SCHABERT, Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit, Stuttgart 2002; Martin SCHIEDER, Im Blick des Anderen. Die deutsch-französischen Kunstbeziehungen 1945–1959, Berlin 2005; Georges-Henri SOUTOU, L'alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands 1954–1996, Paris 1996; ID., La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943–1990, Paris 2001; ID., Les accords de Paris. Une étape diplomatique traduisant les mutations européennes des années cinquante, dans: Hélène MIARD-DELACROIX, Rainer HUDEMANN (dir.), Wandel und Integration. Deutsch-französische Annäherungen der fünfziger Jahre. Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante, Munich 2005, p. 41–52; Gilbert TRAUSSCH, Der Schuman-Plan zwischen Mythos und Realität. Der Stellenwert des Schuman-Planes, dans: Rainer HUDEMANN, Hartmut KAEUBLE, Klaus SCHWABE (dir.), Europa im Blick der Historiker. Europäische Integration im 20. Jahrhundert: Bewußtsein und Institutionen, Munich 1995 (Historische Zeitschrift, 21); Maurice VAÏSSE, La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958–1969, Paris 1998; Werner WEIDENFELD, Elke BRUCK, Peter M. WAGNER, Außenpolitik für die deutsche Einheit. Die Entscheidungsjahre 1989/90, Stuttgart 1998 (Geschichte der deutschen Einheit, 4); Michèle WEINACHTER, Valéry Giscard d'Estaing et l'Allemagne. Le double rêve inachevé, Paris et al. 2004; Andreas WILKENS, Der unstete Nachbar. Frankreich, die deutsche Ostpolitik und die Berliner Vier-Mächte-Verhandlungen 1969–1974, Munich 1990.